

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 9 septembre 2013 à 13 :40 heures à laquelle sont présents :

M. Marcel Alexander, Me Basile Angelopoulos, MM. Gaétan Vandal, Michel Demers et Raymond Talbot, étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Participent également à la réunion :

- **Me Claude Gélinas, vérificateur indépendant du processus d'appel d'offres pour la construction du complexe multifonctionnel culturel et sportif de Laval**
- **Me Eve-Marie Lefort, représentante d'Infrastructure Québec**
- **M. Jean-Stéphane Bédard, directeur du Bureau des grands projets de Ville de Laval**
- **Me Marie-Claude Mondor, représentante de la Corporation**

CA-2013-09-09/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2013-09-09/002

GUIDE DE PROCESSUS DE SÉLECTION - APPEL DE PROPOSITIONS

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le guide de processus de sélection de la proposition en mode clés en main du complexe multifonctionnel, culturel et sportif de Laval.

(Réf : 3.1)

CA-2013-09-09/003

DÉLÉGATION AU COMITÉ DIRECTEUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De déléguer au comité directeur tous les pouvoirs nécessaires pour exercer les fonctions et le rôle prévus au guide du processus de sélection de la proposition en mode clés en main du complexe multifonctionnel, culturel et sportif de Laval.

(Réf : 3.2)

CA-2013-09-09/004

HONORAIRES – PROULX GESTION CONSEIL

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des honoraires pour la consultation à Proulx Gestion Conseil pour une somme de 1 659,95 \$.

Secrétaire-
trésorier

(Réf : 3.3)

CA-2013-09-09/005

OFFRE RÉVISÉE - SOLMATECH

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver l'offre révisée de la firme Solmatech au montant de 5 350,00 \$.

(Réf : 3.4)

CA-2013-09-09/006

PRIME D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ
DES ADMINISTRATEURS – JUILLET 2013 À
JUILLET 2014

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la prime d'assurance responsabilité des administrateurs pour l'année juillet 2013 à juillet 2014, pour la somme de 2 950,63 \$.

(Réf : 3.5)

CA-2013-09-09/007

AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des honoraires de la firme Cima+
au montant de 21 500,00 \$.

(Réf : 3.6)

CA-2013-09-09/008

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 15 :00 heures.

(Réf : 5.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 9 SEPTEMBRE 2013

Secrétaire-
trésorier